



Assemblée générale

Distr. limitée
2 octobre 2020
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-cinquième session

14 septembre-7 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Pakistan* : amendement au projet de résolution A/HRC/45/L.46/Rev.1

45/... Promotion, protection et réalisation du plein exercice des droits humains par les femmes et les filles dans les situations de crise humanitaire

Lire comme suit le huitième alinéa du préambule :

Conscient également que les situations de crise humanitaire peuvent être susceptibles de renforcer encore une discrimination et des inégalité préexistantes et de rendre encore plus difficile l'accès aux soins de santé et à l'information, au logement, à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation et à l'emploi, et qu'elles peuvent perturber les mécanismes de protection et, de ce fait, avoir des effets néfastes disproportionnés sur l'exercice des droits humains par les femmes et les filles,

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, à l'exception de l'Albanie.

